



Petit plan de l'implantation des caméras sur la presqu'île, vous pouvez ajouter à celles-ci : les caméras de surveillance pour la « circulation routière », les caméras présentes dans les organismes sociaux, les lieux de consommation, les caméras privées sur l'espace public (portes cochères...) ...

Contactez-nous...

collectif **Non à Big Brother**

44 rue Burdeau
à Lyon 1^{er}
nonabigbrother@chez.com
<http://chez.com/nonabigbrother>

collectif T.C.L (transports en commun libérés) au local d'AC ! : 37 cours de la république

à Villeurbanne
04.78.84.38.51
collectif.tcl@free.fr
<http://transports.gratuits.free.fr>
(Soutenu par : AC !, C.N.T.,
F.A., J.C.R., L.C.R.)

**Prochaine assemblée des
usager-e-s : le jeudi 28-11 à
19 h 00 au local d'AC !**

LA VILLE SOUS HAUTE SURVEILLANCE...

*Face à la misère,
les réponses des politiques ne remettent
pas en cause les inégalités mais renforcent
le contrôle social...*

La fabrication du sentiment d'insécurité, entretenu par les politiques et les médias, occulte la réalité de nos conditions de vie : précarisation des emplois, destruction des services publics (...), ce qui maintient une société profondément inégalitaire.

Le discours sécuritaire et sa mise en pratique (loi de sécurité quotidienne - L.S.Q, loi Perben – justice, projet de loi sur la sécurité dite Sarkozy...) vise à : criminaliser la misère sociale (chômeurs, migrants avec et sans papiers, gens du voyage, jeunes...) et à réprimer toute les formes de contestation.

L'arrivée de Gérard Collomb à la mairie de Lyon et de Bernard Rivalta à la présidence du SYTRAL (gestion politique des transports en commun sur le Grand Lyon) a accéléré la mise en place d'outils de contrôle social.

... Y AVONS-NOUS ENCORE NOTRE PLACE ?

ACCÈS AUX TRANSPORTS... ... LES CONTRÔLES AU PREMIER RANG !

En juillet dernier, la magnifique carte Técély prend place dans la vie quotidienne des usager-e-s des TCL et le président du SYTRAL se lâche : « maintenant les usagers verront ceux qui payent et ceux qui fraudent », faut-il les dénoncer ? La carte Técély a coûté aux usager-e-s plus de 46 millions d'euros et ça sert à quoi ?

Dans le même temps, nombre de personnes ne peuvent payer leur ticket ou un abonnement pour se déplacer librement sur le réseau, faute de revenus suffisants pour vivre. De qui se moque t'on ? Pour les T.C.L par exemple, le prix du billet ne représente que 25 % du prix du transport, les 75 % restants (soit l'essentiel) sont payés :

- par les impôts sur la base d'un système fiscal particulièrement injuste (les bas revenus paient proportionnellement plus d'impôts que les riches),
- par la « taxe sur les transports », c'est-à-dire en fait une partie de la richesse sociale produite par les salariés dans les entreprises ou les services, et qui est utilisée (sous contrôle patronal) pour assurer une partie de leur transport.

Bientôt les portillons anti-fraude, combien ça coûte ? La montée par l'avant ? Fini la simplicité d'accès ! Multiplication des caméras vidéos et des contrôles ! Qui protège qui ?

Un vrai service public, c'est répondre d'abord aux besoins démocratiquement décidés (et non aux « magouilles » des constructeurs de TÉO et de parkings en centre ville). C'est imposer une gestion dégagée des pressions politiciennes et de rentabilité financière. C'est assurer le pouvoir de gestion directe des usagers et des salariés concernés. C'est un choix de société solidaire.

**POUR L'ACCÈS LIBRE ET GRATUIT AUX
TRANSPORTS COLLECTIFS !**

***SERVICE PUBLIC
POUR TOUTES ET TOUS !***

VIDÉOSURVEILLANCE : LE TOTALITARISME A PORTÉE DE ZOOM

C'est en s'appuyant sur le « sentiment d'insécurité » que les politiques sécuritaires successives cherchent à rendre illégale tout comportement « anormal » se déroulant dans l'espace public : c'est à dire toute attitude autre que celle d'un bon consommateur.

Depuis plus d'un an et l'arrivée de Gérard Collomb, la municipalité de Lyon s'est engagée dans une politique sécuritaire et répressive sans précédent avec notamment les expulsions violentes des sans-papiers ou l'interdiction de l'affichage libre. Mais c'est dans le domaine de la vidéosurveillance que l'on trouve les décisions les plus spectaculaires. **Après avoir approuvé l'installation de 50 caméras en centre-ville (2001), la municipalité s'apprête dans les prochains mois à équiper les quartiers du Vieux-Lyon (5^{ème}), Gabriel Péri (3^{ème}) et de la Place des Pavillons (7^{ème}). Ainsi c'est une centaine de caméras qui épieront 24h/24h nos moindres mouvements dans les rues de la ville...** Celles-ci s'ajoutent à l'utilisation exponentielle de caméras dans les immeubles d'habitation et les commerces.

Ainsi, par l'intermédiaire de nos déplacements en transport en commun ou nos promenades dans les rues, jusqu'à nos habitations, la municipalité de Lyon réalise une surveillance électronique généralisée. Espace privée / espace public, il n'y a plus de frontière sous l'œil électronique... de Big Brother.

Le collectif Non à Big Brother dénonce toutes les dérives sécuritaires, en particulier celles liées à l'utilisation de la vidéosurveillance : vidéosurveillance des manifestations qui entraîne un fichage politique, vidéosurveillance des zones de commerce et touristique pour en chasser les mendiants et toutes les formes de co-surveillance liées aux installations de caméras dans les espaces privés.

**POUR UN DÉMANTELEMENT IMMÉDIAT
DE TOUTES LES CAMÉRAS
DE SURVEILLANCE**

NON A BIG BROTHER !